



Depuis le 27 avril pas de réponse sur ma question !!!

Par **bruno38**, le **08/05/2009** à **16:29**

Bonjour,rnj'ai exposé un problème depuis le 27 avril et toujours pas de réponse il faut fire quoi pour obtenir de l'aide ??rnmerci

Par **Marion2**, le **08/05/2009** à **17:12**

Bonjour,rnrnMerci de nous rappeler votre question. rnBeaucoup d'entre nous travaillent, nous ne sommes pas toute la journée sur le forum.rnMerci de poser à nouveau votre question, vous n'avez pas indiqué le titre de votre message.rnrnCordialement.

Par **Tisuisse**, le **08/05/2009** à **18:03**

Bonjour,rnrnEt surtout, il crée un second topic, donc impossible de savoir ce qu'il en est.

Par **Tisuisse**, le **08/05/2009** à **18:11**

Le message d'origine de bruno38, en date du 27.04.09, est le suivant :rnrnBonjour, et merci d'avance pour vos réponses. rnrnJ'ai loué un garage le 19.02.09, j'ai réglé ce jour la par chèques 189,00€ qui correspond à 3 mois de loyers payable par avance et en totalité le

premier de chaque trimestre, et pour la première fois le 19.02.09 rncomme le stipule le bail, hors aujourd'hui on me réclame un soi disant retard de loyer de 91,44€, par courrier du 15.04.09 facturé en frais de relance de 5,34 €, ce courrier est arrivé chez moi avec 6 jours de décalage puisque l'agence l'as envoyé à mon ancienne adresse, donc le 22 avril je téléphone à la régie qui me dis de façon peu aimable que lors de la signature on m'as stipulé que le trimestre n'étais pas de date à date mais trimestre civil, ce qui est faux on ne me l'as jamais stipulé et ce n'est pas inscrit en ces termes sur le bail, j'ai écrit au dessus mot pour mot les termes du bail. Et pour finir ce soir en rentrant une nouvelle lettre avec facturation de frais de relance de 11,43€, avec obligation de régler sous 48heures (en gras) la somme de 102,87€ (en gras aussi) avec menace de recours à la justice pour demander la résiliation du bail ainsi que mon expulsion. Et ils attirent mon attention sur le fait que l'envoi d'une mise en demeure par lettre recommandé avec accusé de réception me sera facturé 18,29€ ttc. Petit détail j'ai aussi reçu en même temps un avis de passage du facteur pour une lettre recommandé.

Ma première question: j'ai payé le même jour 126€ de dépôt de garantie correspondant à deux mois de loyer est ce normal ?

deuxième question: les frais de relance sont ils à ma charge ?

troisième question : le bail ne stipule pas que c'est entendu trimestre civil le trimestre va de date à date ou au 1er du trimestre civil ? ce qui ne m'as jamais été dis

quatrième question: que dois je faire car je trouve que cela va un peu fort en si peu de temps avec menace de recours à la justice pour résiliation du bail et expulsion.

j'ai payé lors de la signature du bail 100€ de frais d'agence, 189€ correspondant à trois mois de loyers d'avance et 126€ correspondant à deux mois de loyers de caution et la on me menace d'un recours en justice et d'expulsion je trouve cela un tantinet mais un tantinet abusif.

merci de votre aide

_____ Ce message est donc supprimé sur l'autre file afin de ne pas créer de doublons. De plus, il est recadré dans le bon forum : immobilier, professionnels, bailleurs, locataires, ... Le message d'origine va aussi être supprimé puisqu'il est ici maintenant, et éviter les doublons.

Par **Marion2**, le **08/05/2009** à **18:15**

Merci Tisuisse

Par **Marion2**, le **09/05/2009** à **17:39**

Bonjour Bruno,

Contactez l' Agence Départementale pour l'Information des Locataires (ADIL). Ils pourront vous aider.

Votre mairie v ous donnera les coordonnées de l'ADIL dont vous dépendez (c'est gratuit).

Cordialement.

Par **bruno38**, le **10/05/2009** à **00:11**

merci à tous pour votre aide je vais donc contacter l'adil dès lundi et exposer mon cas , encore merci

Cordialement

Bruno

Par **jeetendra**, le **10/05/2009** à **07:48**

bonjour, voici les coordonnées de l'adil et de la clcv dans l'isere, bon dimanche à vous
ADIL
DE L'ISERE :
GRENoble
2bl Maréchal Joffre
38000 GRENOBLE
Tél :
04.76.53.37.30
BOURGOIN JALLIEU
1 rue Buffon BT les Bouleaux
38 300 BOURGOIN
JALLIEU
Tél : 04.74.93.92.61
31, rue Alfred de Musset
38100 GRENOBLE
Tél. : 04 76
22 06 38
Fax : 04 76 22 88 41
isere@clcv.org

Par **bruno38**, le **10/05/2009** à **09:59**

Merci jeetendra pour les adresses, je vais donc prendre contact avec eux dès demain merci à tous
Cordialement
Bruno

Par **jeetendra**, le **10/05/2009** à **10:00**

de rien, courage et bon dimanche à vous

Par **bruno38**, le **10/05/2009** à **10:08**

merci et de même pour vous
Bruno